Image not found or type unknown

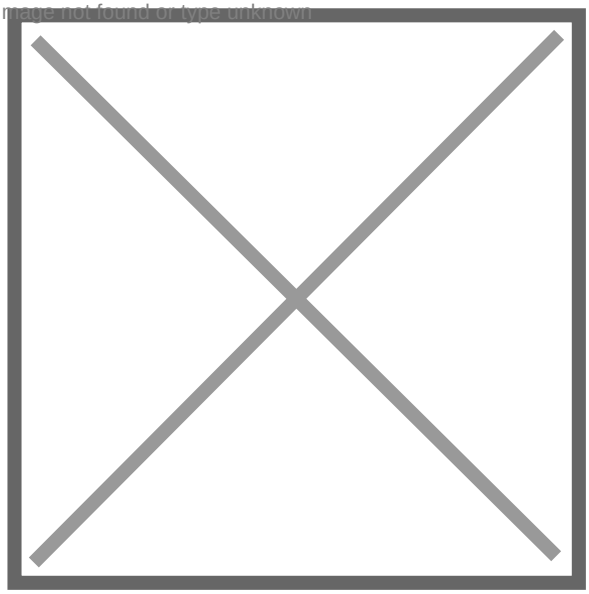

Indemnisation dû a un licenciement a la région réunion

Par **jean**, le **01/04/2011** à **14:08**

Bonjour,on est des salariés (CDI) dans une entreprise ,on a eu 2 gros chantier (déjà signet) a cause d'un renouvellement politique de la région de l'île de la réunion , l'entreprise va nous licencier et va être indemnise pour le travail quel a fait (étude de plan , de marché etc....)
Ma question est est-ce-qu'on peut demander nous une indemnisation par la région réunion en sachant qu'on a plus que 10 ans dans l'entreprise pour compensé notre licenciement?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés